



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

- Vu le code de l'éducation, notamment son article R 712-1 ;
- Vu l'arrêté du 14 mars 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus COVID-19, complété par l'arrêté du 15 mars 2020 ;
- Vu la lettre de madame la Ministre de l'Enseignement supérieur en date du 15 mars 2020 ;

ARRETE

Article 1 : L'ensemble des locaux de l'université d'Artois est fermé au public à compter du lundi 16 mars 2020, et à l'ensemble des personnels non mobilisés en présentiel par le Plan de Continuité de l'Activité (PCA) à compter du mardi 17 mars 2020.

Article 2 : À compter du lundi 16 mars 2020, le PCA de l'université d'Artois est activé. Il sera communiqué à tous les personnels et sera consultable sur l'intranet.

Article 3 : Le PCA comprend des personnels mobilisés en présentiel et à distance ainsi que des personnels mobilisables. Seuls les personnels mobilisés en présentiel auront accès aux locaux, et disposeront d'une attestation les autorisant à circuler et à pénétrer dans les locaux. Les personnels mobilisables au titre du PCA seront mobilisés sur proposition du chef de service et décision du Président, communiquée par mail.

Article 4 : Tous les agents sont invités, dans la mesure du possible, à consulter quotidiennement leur boîte professionnelle, à l'exception de ceux placés en congé de maladie. Ils informeront leur chef de service des messages à caractère d'urgence qu'ils recevraient directement. Ils répondront également, dans la mesure du possible, aux sollicitations de leur autorité hiérarchique, le cas échéant en utilisant les supports numériques dont ils disposent.

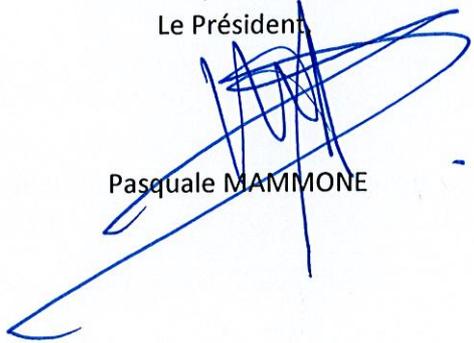
Article 5 : Les élections universitaires sont reportées à une date ultérieure non connue à ce jour.

Article 6 : Toute forme de rassemblement (réunion, séminaire, colloque...) est interdite, à l'exception des réunions de la cellule de crise prévue au PCA.

Article 7 : Le présent arrêté fera l'objet d'une publication.

Fait à Arras, le 16 mars 2020

Le Président


Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr